

Le feuillet de la Communauté Sarcelles

Dvar Torah

BAMIDBAR

L'événement principal que la fête de *Chavouot* commémore est, comme nous le disons dans les prières et le Kiddouch du jour, «*le temps du Don de notre Thora*». C'est le jour de la révélation au Mont Sinaï. Bien des générations après, un autre événement eut lieu à la même date: la mort du roi *David*. Et à une époque plus récente de notre histoire, un troisième souvenir fut ajouté à *Chavouot*: la mort du *Baal ChemTov*, le fondateur de la *'Hassidout*. Considérée à la lumière de la Providence Divine, la date, la même pour tous - où ces événements se produisirent n'est pas une simple coïncidence. C'est le signe d'un rapport étroit entre eux, à savoir que la révélation initiale de la voix de D-ieu au Sinaï fut portée à une ouverture plus grande d'abord par le roi *David*, et plus tard par le *Baal ChemTov*. Ces trois jalons de l'histoire représentent trois sommets dans le déploiement continu de la révélation Divine. Ce qui était nouveau au Sinaï, ce fut la descente de D-ieu dans le monde terrestre. En effet, à la différence des autres révélation précédentes, lorsque «*D-ieu descendit sur le Mont Sinaï*», l'effet en fut ressenti à l'intérieur du monde. A ce moment dit le *Midrache* (*Chémot Rabba* 29): «*Aucun oiseau ne chanta, aucun oiseau ne vola*»; et «*la voix qui vint de l'Eternel n'avait point d'écho*» parce qu'elle était absorbée par la texture même du monde. La Thora ne fut plus au ciel? La parole de D-ieu était descendue sur la terre. Seulement après, commença le travail d'affinement, de la sanctification et d'élévation du monde dans une ascension spirituelle. L'avènement de *David* fut marqué par deux

nouveaux développements. D'abord, il fut le premier roi à régner sur tout Israël (contrairement à *Chaoul* qui, selon le *Midrache*, ne régna pas sur la Tribu de *Yéhouda*), et la dynastie fut confiée à ses soins à perpétuité, comme l'affirme Maïmonide (Lois des rois 1, 7): «*La royauté ne sera jamais enlevée à la semence de David*». Ensuite, bien que le Temple eut été construit par son fils *Chlomo*, ses plans furent tracés, et il fut préparé, par *David*. Tant la royauté que le Temple sont les symptômes de la nature réelle de l'accomplissement de *David*: l'élévation du monde et l'ascension de l'homme. Ces deux mouvements: D-ieu allant vers l'homme, et l'homme allant vers D-ieu, seront finalement une seule et même chose à l'Ere Messianique, quand l'unité prévaudra. En effet, depuis que la Thora fut donnée, cette unité devint possible, pour la raison que le «décret» séparant le ciel de la terre fut annulé. Mais le grand élan pour produire cette unité de l'Epoque Messianique fut stimulé par l'enseignement du *Baal ChemTov*. Lui et la *'Hassidout* qui coulait de son inspiration nous ont enseigné de voir le monde empli de la Lumière de D-ieu, et à comprendre que c'est la Parole de D-ieu, présente dans les choses, qui les fait subsister. A travers lui, nous avons appris à voir *Hachem* dans le monde. Et cette élévation du monde, le *Baal ChemTov* l'a révélé au moyen de la Thora, qui représente une révélation d'en Haut. Ainsi, l'Ere Messianique sera amenée par la diffusion des enseignements du *Baal ChemTov*; et le *Machia'h* sera instruit de la Thora et plongé en elle comme *David*, son ancêtre.

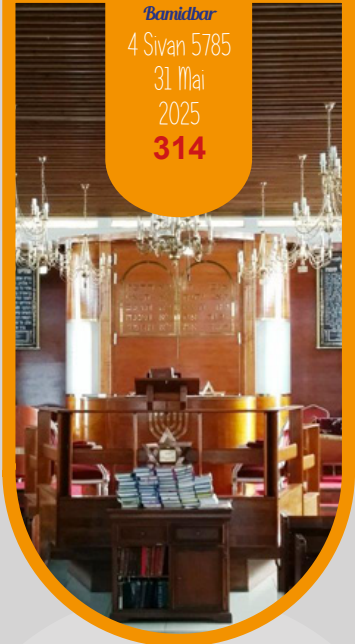
Collel

- «Pourquoi la Thora précise-t-elle par deux fois le lieu où Hachem a parlé à Moché: dans le désert du Sinaï et dans la Tente d'Assignation?»

לעילוי נשמות

à Ruby Rivka Bat Esther à Fortune Messaouda Bat Aïcha à Juliette Léa bat Sassia Shachouna à Meikha Bat Myriam à Chalom Ben Sim'ha Sadoun à Esther Bat Myriam Cohen à Félix Saïdou Journo ben Atoumessaouda à Yaacov Ben Lisa à Abraham Ben Malka Bénais à Ra'hamim Raymond Ben Esther Zuili

Bamidbar
4 Sivan 5785
31 Mai
2025
314



Horaires de Chabbat

Hadlakat Nèrot: 21h25

Motsaé Chabbat: 22h48

1) Arbit du soir de *Chavouot*: On récite le Psaume 68: «*Lamnatsea'h... Yakoum Elokim*», suivi du demi *Kadich* comme le *Chabbath* jusqu'à la fin de *Hachkivénou*, *Elé Moadé*, le demi *Kadich*, la *Amida* de *Yom Tov*: *Béyom 'Hag HaChavouot Hazé Ouyom Tov... Zémame Matane Toraténou*. Après la *Amida* on dit le *Kadich Titkabal*, le psaume 122: «*Sama'hti*», *Kadich*: *Yéhé Chélama Rabba*, *Barékhou*, *Alénou Léchabea'h*, *Yigdal*. Les deux soirs on mentionne *Chéhé'héyanou* dans le *Kidouch*. **Cha'hrit des deux jours de Chavouot**: On prie *Cha'hrit* de *Yom Tov*, avec le *Hallel* complet (*Ligmor*). Au moment de sortir le *Séfer Thora* on a la coutume de lire la *Kétouba* (contrat de mariage), d'union entre Israël et la Thora. Les deux jours de *Chavouot*, on sort deux *Sifré Thora*, et on appelle cinq personnes pour le premier (sept personnes si *Yom Tov* tombe le *Chabbath*) et le *Maftir* pour le second. On dit le demi *Kadich* après la lecture de la *Paracha* dans chaque *Séfer Thora*. Après la *Haftara*, on dit *Moussaf* de *Yom Tov*.

2) Le soir de la sortie de fête, on dit *Arbit* comme les jours ouvrables, en ajoutant dans la *Amida*: *Ata 'Honanetanou*. Après *Arbit*, on dit *Havdala* sur le vin avec deux *Bérakhot* seulement: *Haguéfène* et *Hamavdil*. On a la coutume de réciter ce soir-là la *Birkat Halévana*.

(Choul'han Aroukh
Ora'h 'Haïm Simane 494)

Un homme se présenta devant le Rav auteur de *Or Yécharim* pour lui poser la question suivante: «Le Saint, béni soit-Il m'a donné un fils merveilleux, et m'a donné la Mitsva de l'éduquer et de me soucier de son avenir. On nous apprend que le père doit enseigner la Thora à son fils, lui faire acquérir un métier et le marier. Quelles sont les étapes, et comment faut-il procéder?» Le Rav lui répondit: Nous apprenons cela de l'ordre des livres de la Thora: Le premier livre, *Béréchit*, contient l'histoire des pères qui est un signe pour les enfants, le châtiment du premier homme après la faute, la génération du déluge dans sa corruption, les gens de Sodome dans leur méchanceté, l'amour des saints Patriarches et la récompense de leur vertu. De même, les premières années seront consacrées à faire acquérir les bonnes *Midot*, l'amour et la générosité, la crainte du châtiment et la récompense, et l'exemple personnel, car les actes des pères sont un signe pour les enfants. Ensuite, le livre de *Chémot* contient le don de la Thora et la construction du Sanctuaire pour servir *Hachem*, et le livre de *Vayikra* contient les règles de Sacrifices, auxquels correspondent actuellement les prières; ce sont les années de la *Yéchivah*, où le jeune homme apprend la Thora et s'élève dans le service de *Hachem* et dans la prière, et où il acquiert des bases solides pour toute sa vie. Ensuite seulement vient le livre de *Bamidbar*, qui contient les voyages des *Béné Israël*, leur campement autour du Sanctuaire et leur marche avec l'Arche devant eux pour leur tracer la voie. C'est-à-dire: gagner sa vie à la lumière de la Thora autant que possible, dans son atmosphère. Enfin, le livre de *Dévarim* est un examen de conscience qui correspond aux temps de la retraite, où il y a une possibilité de réparer ses fautes, et de s'élever... De la même façon, nous constatons que *Rabbi Yéhoua Hanassi* a écrit la *Michna* en la divisant en six ordres, qui sont: *Zéraïm*, *Moed*, *Nachim*, *Nézikim*, *Kodachim* et *Taharot*. Cet ordre correspond aux années de l'homme: *Zéraïm* traite des bénédictions et des *Mitsvot* qui ont un rapport avec le végétal, qui est l'essentiel de la nourriture de l'homme, parce que ce sont des choses dont on a besoin tous les jours, c'est pourquoi c'est le premier ordre. Ensuite vient *Moed*, qui comprend les lois de *Chabbath* et des fêtes, parce que le *Chabbath* vient toutes les semaines et qu'il faut connaître les lois, cela vient donc tout de suite après *Zéraïm*. Le troisième ordre est *Nachim*, qui comprend les lois sur le mariage et le divorce, ce qui est l'étape suivante dans la vie de l'homme, se marier et fonder un foyer. Une fois qu'il s'est marié, il doit nourrir sa famille, et c'est le quatrième ordre, *Nézikin*, qui comprend les lois sur les transactions commerciales. Après ces quatre ordres viennent les ordres de *Kodachim* et *Taharot*, qui comprennent les lois relatives Sacrifices et au Temple, et celles de la pureté et de l'impureté. Puisse *Hachem* nous montrer rapidement la construction du Temple et le service des Sacrifices.

Réponses

Il est écrit au début de notre *Paracha*: «L'Éternel parla en ces termes à Moché, dans le désert du Sinaï, dans la Tente d'Assignment, le premier jour du second mois de la deuxième année après leur sortie du pays d'Égypte» (*Bamidbar* 1, 1). Pour répondre à la question: Pourquoi la Thora précise-t-elle par deux fois le lieu où Hachem a parlé à Moché: «dans le désert du Sinaï» et «dans la Tente d'Assignment»? Rapportons plusieurs réponses: 1) Bien que les *Béné Israël* aient reçu la Thora au Mont Sinaï («dans le désert du Sinaï»), ils ne furent punis pour sa transgression que lorsque le *Michkane* fut érigé («dans la Tente d'Assignment») [Mégale Amoukot]. 2) Le *Zohar* sur notre *Paracha* [117b] pose la question: Si le lieu (de rencontre entre D-ieu et Moché) est la «Tente d'Assignment» pourquoi est-il mentionné «dans le désert du Sinaï»? Il répond que la première référence spatiale (le désert du Sinaï) correspond à la Thora et la seconde (la Tente d'Assignment) au *Michkane*. Le *Chem Michmouel* propose deux explications simples pour comprendre les paroles du *Zohar*: a) Il y a eu deux dénombrements des *Béné Israël*. Le premier, effectué lors de la Sortie d'Égypte, eut pour effet l'adhésion des Enfants d'Israël à la Thora («les soldats de la Thora» - auxquels fait allusion l'expression «dans le désert du Sinaï», le lieu du Don de la Thora), le second fut réalisé dans le but de faire résider la *Chékhina* sur eux («les soldats du Michkane» - auxquels fait allusion l'expression «dans la Tente d'Assignment», lieu de résidence de la Présence divine) (voir *Rachi*). b) Les deux recensements relatifs aux deux «armées» (*Thora* et *Michkane*) – «unifiées et inséparables» selon les termes du *Zohar* – désignent le compte des douze Tribus (depuis l'aptitude à la guerre, car le Service principal des *Béné Israël* consistait à combattre les forces du Mal présentes dans le désert grâce à la force de la Thora) et celui de la Tribu de Lévi (qui, d'une part n'était pas concernée par la guerre, et d'autre part, était préposée au Service du *Michkane*). Les deux «armées» du Peuple Juif se retrouvent dans le Service divin de chaque Juif à travers l'étude de la Thora («dans le désert du Sinaï») et la Prière dans la pureté du cœur («dans la Tente d'Assignment»). 3) Les deux expressions («dans le désert du Sinaï» et «dans la Tente d'Assignment») correspondent aux deux unions avec D-ieu que vécurent les *Béné Israël*: le Don de la Thora («dans le désert du Sinaï») considéré comme les «Fiançailles», et l'inauguration du *Michkane* («dans la Tente d'Assignment») considérée comme le «Mariage» (la *Chékhina* résida véritablement au sein du Peuple Juif lorsqu'ils furent comptés le premier jour du mois d'Yar, soit trente jours après l'inauguration du *Michkane* [le premier Nissan], la durée du temps du mariage (en effet, il est enseigné: «Durant trente jours la mariée est appelée Kala» [voir *Rachi* sur la *Michna Yoma* 8, 1]). Alors seulement, commença celui de la fixation de la Résidence divine [voir *Kli Yakar*]. 4) L'analogie du temps et de l'espace. De même que la Thora précise, à propos de la date où *Hachem* parla à Moché, le détail פרט [Prat] («le premier jour du second mois») avant la généralité כלל [Klal] («de la deuxième année»), il en est de même du lieu. En effet, la Tente d'Assignment (*Ohel Moéd*) étant l'endroit où résidait la *Chékhina*, est véritablement l'essentiel de l'espace כלל (et c'est pour cela qu'elle est mentionnée en premier), tandis que le désert (bien que plus large physiquement) lui était secondaire פרט [Or Ha'haïm].



La perle du Chabbath

«Je suis (*Anokhi*) l'Éternel, ton D-ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude» (*Chémot* 20,2). Cette première Parole prononcée par *Hachem* au Mont Sinaï, constitue aussi le premier des Dix Commandements. Celui-ci contient en lui les 248 *Mitsvot* positives (de même, le second Commandement: «Tu n'auras point...» contient en lui les 365 *Mitsvot* négatives) [Tanya 1, 20]. Plus encore, le *Zohar* affirme [II, 85b] que le mot *Anokhi* porte en lui l'ensemble des *Mitsvot* de la Thora. Le premier Commandement a fait l'objet de différentes interprétations. Ainsi, le *Rambam* enseigne [Séfer HaMitsvot – Mitsva n°1]: «Il s'agit de l'ordre qui nous incombe de croire en D-ieu, c'est-à-dire que nous devons croire qu'Il est à la fois l'origine et la cause de toute chose, Celui qui fait exister toutes les créatures, selon le verset: 'Je suis l'Éternel ton D-ieu...'» [C'est la raison pour laquelle la première Parole divine ne revêt pas la forme d'un ordre. En effet, la Foi en D-ieu est un préalable nécessaire à l'acceptation des *Mitsvot*]. Le *Rambam* propose par ailleurs la signification suivante [Michné Thora – Lois des fondements de la Thora 1, 1-6]: «Le fondement de tous les fondements et le pilier de toutes les sciences est de savoir qu'il est une Existence Première qui fait venir toute chose à l'existence. Toute chose existante du Ciel et de la Terre, ou intermédiaire, n'est venue à l'existence qu'en vertu de la réalité de Son existence... Reconnaître cela est un Commandement positif, comme il est dit: 'Je suis l'Éternel ton D-ieu'.» [«Connaître D-ieu» suggère d'étudier la Thora et les sciences afin d'intérioriser dans notre esprit la Foi en *Hachem*]. Contrairement à *Maïmonide*, le *Ramban* interprète aussi ce premier Commandement dans le sens de croire en l'Unité de D-ieu, c'est-à-dire est qu'il faut croire que le Créateur de toutes les choses existantes et leur cause première n'est qu'Un seul et même Etre, selon le verset: «Ecoute Israël, l'Éternel notre D-ieu, l'Éternel est Un» (*Dévarim* 6, 4). Quant à l'auteur du *Samak* [Séfer Mitsvot Katan] – *Rabbi Its'hak Ben Yossef* de Corbeille, il considère [également] que la Mitsva de croire en la venue du *Machia'h* prend sa source dans le premier Commandement: «Je suis l'Éternel ton D-ieu'. Revenons au premier mot des Dix Commandements: *Anokhi*. Nos Sages enseignent qu'il est constitué des initiales des mots: «Ana Na'ichi Kétavit Yéhaviv – C'est Moi, Mon âme [Mon essence] que j'ai écrite et donnée» [Chabbath 105a] (à ce propos, le *Maharal de Prague* souligne que le pronom personnel *Anokhi* a un sens différent de *Ani*. Ce dernier présuppose la présence d'un interlocuteur. Le Moi n'existe pas sans le Toi. Au contraire, le pronom *Anokhi* désigne l'être dans son existence absolue, dégagé de toutes contingences). La *Guémara* ajoute que *Anokhi* est constitué des initiales des mots: «Amira Né'ima Kétiva Yéhiva - Une belle Parole écrite et donnée» (expression du Plaisir Divin engendrée par l'étude de la Thora). Le *Midrache* enseigne [Yalkout Chimoni Ytro 20, 286 – Tan'houma (précédent et ancien) Ytro 16]: «Rabbi Né'hamia a dit: Quelle est l'origine de *Anokhi*? C'est un mot égyptien. A quoi cela ressemble? A un roi dont le fils est fait captif, et qui passe plusieurs jours en captivité. Il finit par apprendre le langage des prisonniers. Lorsque le roi mène une expédition pour le délivrer, il lui parle dans sa langue (paternelle), mais le fils ne comprend plus. Que fait [le père]? Il commence par lui parler le langage des captifs, ainsi le Saint béni soit-Il, agit-Il vis-à-vis d'Israël. Durant toutes les années où Israël se trouvait en Égypte, ils ont appris à parlé l'égyptien, lorsque le Saint béni soit-Il les délivra pour leur donner la Thora, Israël n'arriva pas à comprendre. Le Saint béni soit-Il, déclara: Je vais leur parler en égyptien, en disant *Anokh* – car lorsqu'un homme veut dire à son ami «Je» en égyptien, il dit *Anokh*. Ainsi, le Saint béni soit-Il, commença par *Anokh[i]*. Deux enseignements de ce *Midrache*: 1) Le but de la Thora est d'élever et de purifier même la «langue égyptienne» (symbole de la bassesse de ce Monde). 2) «Il n'y a pas d'endroit sans présence de Lui (D-ieu)» [Zohar]. Aussi, l'existence des lieux les plus abjects dans le Monde (comme l'Égypte), est-elle la preuve que seule l'Essence divine (*Anokhi*) y est présente, car l'obscurité régnante empêche toute autre manifestation de D-ieu [Likouté Si'hot].